

## Les effectifs du premier degré à la rentrée 2019

À la rentrée 2019, 266 802 élèves sont scolarisés dans les écoles de l'académie de Montpellier, soit 428 élèves de moins que l'an dernier (- 0,2 %). Depuis 2016, les effectifs sont relativement stables.

Les écoles du secteur privé accueillent plus d'élèves (+ 1,3 %), en particulier les écoles hors contrat.

Suite au passage de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans, les taux de scolarisation des enfants de 3 et 4 ans ont augmenté.

Le dédoublement est effectif dans l'ensemble des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire qui comptent en moyenne 13 élèves.

### Une baisse des effectifs concentrée dans le préélémentaire

Par rapport à 2018, le nombre d'élèves constaté en 2019 est inférieur de 0,2 %. Ce fléchissement est principalement dû à la diminution du nombre de naissances dans l'académie. Le territoire reste attractif et les arrivées d'élèves se maintiennent. Ce sont donc les élèves de préélémentaire qui sont moins nombreux (- 0,6 %) tandis que le nombre d'élèves en élémentaire reste constant (+ 0,1 %).

Le nombre d'élèves de 2 ans est en diminution, mais leur nombre est toujours sous-évalué lors du constat, car les élèves de toute petite section sont nombreux à intégrer l'école en cours d'année. Entre le mois de septembre 2018 et le mois de juin 2019, plus de 650 élèves de 2 ans sont arrivés à l'école.

#### 1 NOMBRE D'ÉLÈVES SCOLARISÉS PAR NIVEAU ET PAR SECTEUR

	Constat public			Constat privé			Constat total			Poids du privé 2019
	2018	2019	Évolution (%)	2018	2019	Évolution (%)	2018	2019	Évolution (%)	
2 ans	2 218	2 143	-3,4	813	822	1,1	3 031	2 965	-2,2	27,7
3 ans	26 538	26 272	-1,0	3 406	3 366	-1,2	29 944	29 638	-1,0	11,4
4 ans	27 757	27 732	-0,1	3 375	3 582	6,1	31 132	31 314	0,6	11,4
5 ans & +	29 174	28 697	-1,6	3 475	3 519	1,3	32 649	32 216	-1,3	10,9
Préélémentaire	85 687	84 844	-1,0	11 069	11 289	2,0	96 756	96 133	-0,6	11,7
CP	29 461	29 518	0,2	3 779	3 796	0,4	33 240	33 314	0,2	11,4
CE1	29 595	29 553	-0,1	3 871	3 873	0,1	33 466	33 426	-0,1	11,6
CE2	29 747	29 977	0,8	3 834	3 935	2,6	33 581	33 912	1,0	11,6
CM1	29 741	29 579	-0,5	4 004	3 979	-0,6	33 745	33 558	-0,6	11,9
CM2	30 221	30 102	-0,4	4 097	4 211	2,8	34 318	34 313	0,0	12,3
Élémentaire	148 765	148 729	0,0	19 585	19 794	1,1	168 350	168 523	0,1	11,7
ULIS	1 976	2 012	1,8	148	134	-9,5	2 124	2 146	1,0	6,2
Total académie	236 428	235 585	-0,4	30 802	31 217	1,3	267 230	266 802	-0,2	11,7

Source : Constat de rentrée 1er degré – DEPP.

Champ : Ensemble des enfants scolarisés dans un établissement du premier degré de l'académie de Montpellier relevant de l'éducation nationale.

### Des mouvements d'élèves variables selon le département et le secteur d'enseignement

11,7 % des élèves sont scolarisés dans le secteur privé. Ce taux est en légère hausse : en effet, alors que les élèves des écoles publiques sont 0,4 % de moins qu'en 2018, ils sont 1,3 % de plus dans les écoles privées sous contrat et hors contrat de l'académie. Cependant, cette situation ne se vérifie pas pour l'ensemble des départements.

Dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, les élèves sont moins nombreux dans le secteur public mais plus nombreux dans le privé. Dans le Gard et la Lozère, les élèves sont moins nombreux quel que soit le secteur et dans l'Hérault, les élèves sont plus nombreux dans le public comme dans le privé. La part des élèves scolarisés dans le secteur privé dans l'académie reste cependant en dessous de la moyenne nationale.

Globalement, il y a plus d'élèves dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales et moins dans le Gard, l'Aude et la Lozère, comme les deux années précédentes.

## 2 NOMBRE D'ÉLÈVES SCOLARISÉS PAR DÉPARTEMENT ET PAR SECTEUR

	Constat public			Constat privé			Constat total			Poids du privé 2019
	2018	2019	Évolution (%)	2018	2019	Évolution (%)	2018	2019	Évolution (%)	
Aude	30 270	29 737	-1,8	2 733	2 823	3,3	33 003	32 560	-1,3	8,7
Gard	64 504	64 044	-0,7	8 526	8 482	-0,5	73 030	72 526	-0,7	11,7
Hérault	97 726	98 136	0,4	13 146	13 268	0,9	110 872	111 404	0,5	11,9
Lozère	4 331	4 280	-1,2	2 194	2 103	-4,1	6 525	6 383	-2,2	32,9
Pyrénées-Orientales	39 597	39 388	-0,5	4 203	4 541	8	43 800	43 929	0,3	10,3
<b>Académie</b>	<b>236 428</b>	<b>235 585</b>	<b>-0,4</b>	<b>30 802</b>	<b>31 217</b>	<b>1,3</b>	<b>267 230</b>	<b>266 802</b>	<b>-0,2</b>	<b>11,7</b>
<b>France métro + DOM</b>	<b>5 807 765</b>	<b>5 764 881</b>	<b>-0,7</b>	<b>942 483</b>	<b>938 887</b>	<b>-0,4</b>	<b>6 750 248</b>	<b>6 703 768</b>	<b>-0,7</b>	<b>14,0</b>

Source : Constat de rentrée 1er degré – DEPP.

**Champ** : Ensemble des enfants scolarisés dans un établissement du premier degré relevant de l'éducation nationale.

### Les écoles hors contrat, un secteur en progression

Depuis 2014, les écoles hors contrat sont de plus en plus nombreuses, et l'augmentation s'amplifie : + 6 écoles entre la rentrée 2016 et la rentrée 2017, + 8 écoles entre 2017 et 2018 et + 20 écoles entre 2018 et 2019, soit 58 écoles hors contrat accueillant des élèves à la rentrée 2019 dans l'académie.

Même si ce sont le plus souvent de petites écoles, les effectifs d'élèves scolarisés dans une école hors contrat ont augmenté de 40 %. Avec 2 444 élèves scolarisés dans une école hors contrat et 2 687 dans une classe hors contrat, ce secteur représente 1 % des élèves du premier degré dans l'académie, et pour la deuxième année consécutive, l'augmentation des effectifs des écoles privées est portée uniquement par les écoles hors contrat, avec un accroissement particulièrement notable dans les Pyrénées-Orientales. La même tendance est observée au niveau national, les enfants scolarisés dans une école hors contrat représentent 0,8 % des enfants scolarisés (contre 0,3 % en 2009).

### 3 NOMBRE D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIVÉES EN FONCTION DU CONTRAT DE LA CLASSE

	Hors contrat			Sous contrat			Ensemble		
	2018	2019	Évolution (%)	2018	2019	Évolution (%)	2018	2019	Évolution (%)
Aude	413	555	34,4	2 320	2 268	-2,2	2 733	2 823	3,3
Gard	275	410	49,1	8 251	8 072	-2,2	8 526	8 482	-0,5
Hérault	1 078	1 206	11,9	12 068	12 062	0	13 146	13 268	0,9
Lozère	0	0	.	2 194	2 103	-4,1	2 194	2 103	-4,1
Pyrénées-Orientales	155	516	232,9	4 048	4 025	-0,6	4 203	4 541	8
<b>Académie</b>	<b>1 921</b>	<b>2 687</b>	<b>39,9</b>	<b>28 881</b>	<b>28 530</b>	<b>-1,2</b>	<b>30 802</b>	<b>31 217</b>	<b>1,3</b>
Part de l'ensemble des élèves	0,7	1,0	0,3	10,8	10,7	-0,1	11,5	11,7	0,2

Source : Constat de rentrée 1er degré – DEPP.

**Champ** : Ensemble des élèves scolarisés dans une école privée à la rentrée 2019.

**Note** : Il existe des classes hors contrat au sein des établissements sous contrat. Le nombre d'élèves dans des classes hors contrat est différent du nombre d'élèves dans les écoles hors contrat.

### Les élèves de 3 et 4 ans sont plus nombreux à aller à l'école, le taux de scolarisation des 2 ans se maintient

L'impact du passage de la scolarité obligatoire de 6 à 3 ans est bien visible dans les taux de scolarisation des élèves de 3 et 4 ans. Les enfants de 3 ans sont 98,6 % à être scolarisés dans l'académie contre 97,5 % l'an passé (+ 1,1 point) et le taux de scolarisation des enfants de 4 ans passe de 99,5 % à plus de 100 %. En revanche, la totalité des enfants de 5 ans étant déjà scolarisée en 2018, il n'y a pas de différence nette entre les taux de scolarisation de 2018 et de 2019.

### 4 TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 2 À 5 ANS PAR DÉPARTEMENT (EN %)

	2018				2019			
	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
<b>Aude</b>	14,9	96,6	100	100,5	14,7	96,6	100,3	102,1
<b>Gard</b>	9,7	100,5	100,1	102,6	9,5	99,5	103	102,2
<b>Hérault</b>	6,2	97	99,9	104,5	6,2	98,9	100,7	103
<b>Lozère</b>	47,8	99,4	107,6	105,2	45,6	102,6	99,6	107,3
<b>PO</b>	13,1	94,2	96,5	97,8	14,2	97	99	98,6
<b>Académie</b>	<b>10,2</b>	<b>97,5</b>	<b>99,5</b>	<b>102,4</b>	<b>10,2</b>	<b>98,6</b>	<b>100,9</b>	<b>102</b>
<b>France métro + DOM</b>	<b>11,4</b>	<b>96,9</b>	<b>99,4</b>	<b>99,9</b>	<b>10,9</b>	<b>97,7</b>	<b>99,8</b>	<b>100</b>

Source : Constat de rentrée 1er degré et estimation de la population des 2 à 5 ans – DEPP.

**Note** : La population par âge et par département est une estimation de population, les taux supérieurs à 100% indiquent que la population est sans doute sous-estimée. Le département de la Lozère, en raison de petits effectifs, n'a pas une prévision de population très fiable à ce niveau de précision.

Contrairement au niveau national, l'augmentation de la scolarisation à 3 et 4 ans n'a pas d'impact sur la scolarisation à deux ans, qui se maintient à 10,2 % pour l'ensemble de l'académie.

La population des enfants de 3 et 4 ans étant en baisse dans l'académie, l'augmentation des taux de scolarisation n'a pas provoqué d'arrivée massive d'élèves :

- les enfants de 3 ans sont 2,1 % de moins dans l'académie, les élèves de 3 ans sont 1 % de moins
- les enfants de 4 ans sont 0,8 % de moins dans l'académie, les élèves de 4 ans sont 0,6 % de plus.

L'augmentation des taux de scolarisation de la population d'élèves de 3 et 4 ans entre 2018 et 2019 a limité l'effet de la diminution de ces effectifs.

#### 5 TAUX DE SCOLARISATION À 2 ANS À LA RENTRÉE 2019 (EN %)

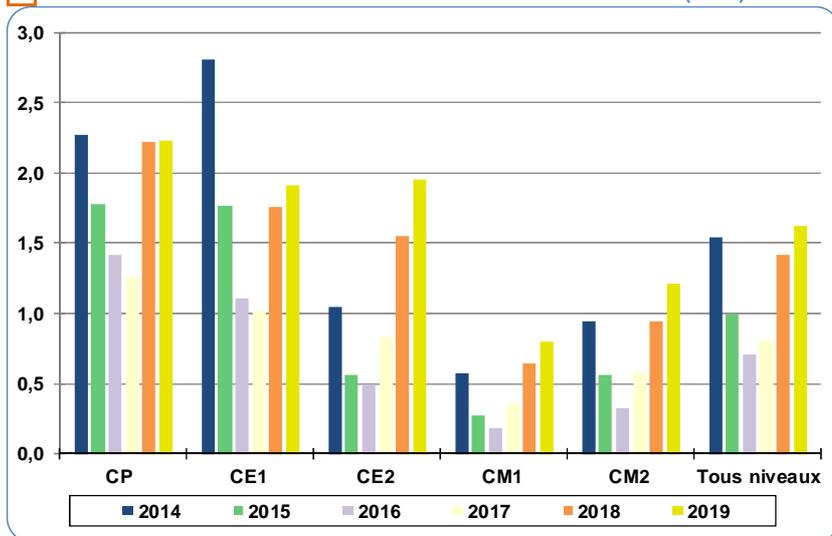
	Ensemble	Hors EP	REP	REP+
Aude	14,7	13,8	36,5	--
Gard	9,5	7,3	22,3	20
Hérault	6,2	4,6	9,4	21,5
Lozère	45,6	45,6	--	--
Pyrénées-Orientales	14,2	10,4	30,5	36,8
<b>Académie</b>	<b>10,2</b>	<b>8,3</b>	<b>20,1</b>	<b>24,3</b>

A l'exception de la Lozère qui n'a pas de réseau d'éducation prioritaire, les taux de scolarisation des 2 ans sont plus élevés dans les écoles REP et REP+ de l'académie. L'Aude et les Pyrénées-Orientales ont dépassé les 30 % d'enfants de 2 ans scolarisés en éducation prioritaire, le Gard atteint plus de 20 % et l'Hérault est plus en retrait avec seulement 9,4 % d'enfants de 2 ans scolarisés en REP mais 21,5 % en REP+.

### De plus en plus d'élèves redoublent, quel que soit leur niveau

Après plusieurs années de baisse, le recours au redoublement avait de nouveau augmenté entre 2017 et 2018. Si pour l'ensemble de la France, les taux de redoublement se stabilisent entre 2018 et 2019, ce n'est pas le cas dans l'académie, où pour l'ensemble des niveaux, la part d'élèves ayant été maintenus augmente encore.

#### 6 TAUX DE MAINTIEN PAR NIVEAU DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES EN 2019 (EN %)



Ce sont les élèves de CP qui sont maintenus le plus fréquemment (2,2 % des CP de 2019 étaient déjà en CP l'année dernière), suivis des élèves du cours élémentaire (1,9 % des élèves de CE1 et de CE2 à la rentrée 2019 sont des redoublants).

Le recours au maintien est plus rare en CM1 et CM2, mais est en nette augmentation.

Source : DECIBEL – extraction du 15 octobre 2019.

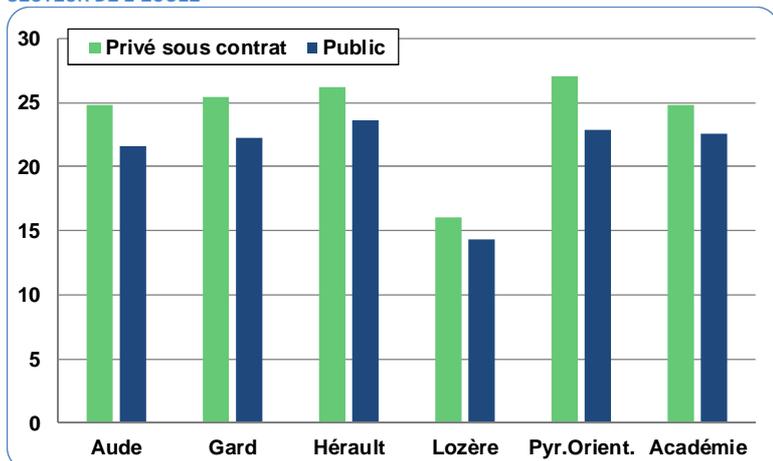
Champ : Élèves des écoles publiques de l'académie de Montpellier.

Lecture : En 2019, 2,2 % des élèves de CP des écoles publiques de l'académie étaient déjà en CP l'année dernière.

### Une évolution contrastée du nombre d'élèves par classe

Hors élèves relevant du dispositif ULIS, les élèves sont en moyenne 25 par classe en préélémentaire et 22 par classe en élémentaire, ce qui est comparable aux données nationales et en légère diminution depuis 2016. En revanche, entre les départements, cette moyenne varie, notamment en Lozère où le nombre moyen d'élèves par classe est de 15 (14 dans le public et 16 dans le privé sous contrat). Dans le secteur privé sous contrat, les effectifs par classe sont plus importants, 27 en moyenne dans le préélémentaire et 24 dans l'élémentaire, atteignant même les 30 élèves par classe en préélémentaire dans les Pyrénées-Orientales.

**7 NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR CLASSE EN FONCTION DU DÉPARTEMENT ET DU SECTEUR DE L'ÉCOLE**



**8 ÉLÈVES, CLASSES ET ÉCOLES EN ZONE RURALE ET EN ZONE URBAINE DANS L'ACADÉMIE**

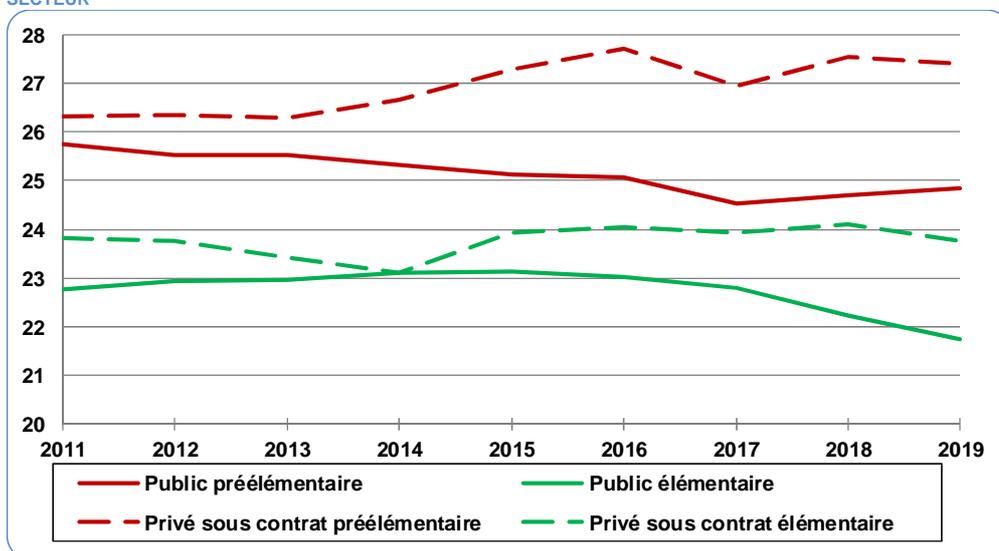
Valeurs	Zone rurale	Zone urbaine
Nombre d'élèves	46 983	219 819
Nombre de classes	2 258	9 528
Nombre d'école	733	1 355
Élèves par école en moyenne	64	162
Classes par école en moyenne	3	7
Elèves par classe en moyenne	21	23

Source : Constat de rentrée 1er degré – DEPP.

Champ : Ensemble des élèves des secteurs public et privés sous contrat de l'académie de Montpellier à la rentrée 2019.

Lecture : Dans l'Hérault, le nombre moyen d'enfants par classe dans le secteur public est de 24 élèves, hors élèves relevant du dispositif ULIS.

**9 ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR CLASSE EN FONCTION DU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT ET DU SECTEUR**



Malgré la diminution du nombre d'élèves dans le secteur public, le nombre de classes est en hausse, notamment en raison des dédoublements en éducation prioritaire

Source : Constat de rentrée 1er degré – DEPP (2011 à 2019).

Lecture : En 2015, le nombre moyen d'enfants par classe dans le secteur privé sous contrat élémentaire est de 24 élèves.

**En éducation prioritaire, en moyenne 13 élèves par classe de CP et CE1.**

**9 MOYENNE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE DE CP, CP-CE1 ET CE1 DANS L'ÉDUCATION PRIORITAIRE À LA RENTRÉE 2019**

	REP	REP+	Ensemble EP
Élèves par classe en classe de CP	13	13	13
Élèves par classe en classe de CP-CE1	12	12	12
Elèves par classe en classe de CE1	13	13	13
Élèves par classe CP, CP-CE1, CE1	13	12	13

Source : DECIBEL – extraction du 15 octobre 2019

Champ : Ensemble des élèves des classes de CP, CP-CE1 et CE1 des écoles en éducation prioritaire de l'académie de Montpellier

Dans l'académie de Montpellier, 101 écoles sont concernées par la création de classes allégées pour les élèves de CP et de CE1 en éducation prioritaire. À la rentrée 2019, le dédoublement est effectif pour l'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire (REP et REP+). On compte en effet 13 élèves par classe en moyenne pour les niveaux CP et CE1 des écoles appartenant à un réseau d'éducation prioritaire, même si certaines de ces classes se déroulent en co-enseignement dans la même salle. ■